



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

L'an DEUX MILLE VINGT SIX,
Le vingt mars,
Le Conseil municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Sophie KERNEN.

N° 2026-02 -

Date de la convocation municipale : 16 mars 2026
(art. L2121-11 du CGCT)

OBJET :
ELECTION DES
ADJOINTS AU
MAIRE

Présents :

Mmes Laetitia BAUDOT – Magali BERGUES – Emilie FRUTOSO-BERTERO – Yana GONDOVA – Sophie KERNEN – Manon MEYER – Caroline ROLLIN
MM. Marc BELLUAU – Daniel BOCCA – Dominique BONELLI – Sylvain GONDROY – Ugo MUCCIO – Roger OUIILLASTRE – Stéphane ROLLIN.

Absente excusée :

Mme Aurore PIETTE qui donne pouvoir à Mme Magali BERGUES

Aussitôt après l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection de la Maire, cette dernière rappelle à l'Assemblée que la première séance du conseil est également consacrée à l'élection à scrutin secret de ses adjoints, selon des modalités identiques à celles de sa propre élection.

Elle rappelle qu'en application de la délibération 2014/04 du 09/05/2014, la commune dispose à ce jour d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit au maximum : 15 x 30 % = 4 (quatre) adjoints, conformément aux articles L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT.

Après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-7-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection de ses adjoints. Après propositions de la Maire et appel à candidatures, chaque conseiller municipal a remis dans l'urne son bulletin de vote sur papier blanc.

Les résultats obtenus après dépouillement des votes sont portés au procès-verbal annexé à la présente. Sont proclamés et immédiatement installés :

M. Daniel BOCCA - Premier Adjoint
Mme Manon MEYER - Deuxième Adjointe
M. Stéphane ROLLIN - Troisième Adjoint
Mme Magali BERGUES - Quatrième Adjointe

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Secrétaire de séance,

Ugo MUCCIO

La Maire d'AURONS,

Sophie KERNEN